

Formation Aide-Soignante

POUR LES CANDIDATS ENTRANT PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



La sélection des candidats est effectuée sur la base de l'obtention d'un contrat d'apprentissage avec un employeur et de la validation du projet par le CFA Sanitaire et Social de Montpellier.

Les étapes à suivre :

1/ Chercher un employeur, afin d'obtenir un contrat d'apprentissage

2/ S'inscrire auprès du CFA Sanitaire et Social de Montpellier par le biais de Mme Bérénice BLANCHET (Chargée de développement Santé)

Tel : 06.77.87.612.00 / 04.67.69.04.36

Mail : berenice.blanchet@cfa-sanitaire-social.fr

3/ Télécharger, remplir et renvoyer le dossier d'inscription à l'IFMS (à télécharger sur le site internet Hôpital Lozère / Onglet IFMS / Onglets Nos formations Formation Aide-soignante).

La sélection à la formation Aide-Soignante est obtenue si ces 3 conditions sont respectées (donc pas d'entretien à l'oral), dans le délai des dates d'inscriptions, et par ordre d'arrivée des dossiers (places limitées).

La formation aura lieu sur l'IFMS de Mende, en discontinue, avec des temps employeur, des temps de cours, des stages hors employeur.

